

---

Alfred, le 7 avril 2020

L'honorable Ernie Hardeman,  
Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario

Monsieur Hardeman,

Depuis maintenant plus de trois (3) semaines, le gouvernement ontarien a mis en place de nombreuses mesures pour aplatir la courbe de propagation du COVID-19 dans le but de protéger la population et le système de soins de santé.

À ce jour, plusieurs entreprises dont les activités ne cadrent pas dans la liste des 'services essentiels' ont fermé leurs portes temporairement à la suite des directives du gouvernement. Les entreprises agricoles, de transformation agro-alimentaire et celles qui appuient les chaînes d'approvisionnement en produits alimentaires ou agricoles font heureusement partie de cette liste de services essentiels.

Je vous écris aujourd'hui pour vous faire part d'une inquiétude partagée par plusieurs producteurs agricoles en ce qui concerne la catégorie 'construction' des services essentiels. Plusieurs agriculteurs sont engagés dans des projets de rénovation ou de construction de systèmes de logement pour les animaux (p.ex. étables ou poulaillers). Ces projets sont souvent planifiés longtemps d'avance et coordonnés avec l'arrivée de nouveaux animaux. Il s'agit donc d'une particularité singulière de la construction dans le secteur agricole que l'on ne retrouve pas par exemple au niveau des chantiers de travaux publics, du transport et de l'énergie. Une portion des projets du secteur agricole implique donc les principes fondamentaux du bien-être animal.

Il semble donc y avoir une ambiguïté dans l'interprétation de la nature des projets de construction dans le secteur agricole comme services essentiels. Pour assurer la sécurité du système agroalimentaire de l'Ontario et pour contrer la pénurie de denrées alimentaires et en assurer l'approvisionnement, il nous apparaît fondamental, en ce sens, que les projets de construction du secteur agricole et agroalimentaire soient clairement identifiés comme des services essentiels. Qui plus est, dans l'éventualité où des projets de construction d'hébergement animal sont annulés, faute d'être inclus dans cette liste, le risque nous semble extrêmement élevé du point de vue du bien-être animal et de l'acceptabilité sociale. Nous sommes inquiets de voir des troupeaux d'animaux euthanasiés en conséquence de l'exclusion des projets de construction agricole.

Au nom des agriculteurs franco-ontariens, je tiens à vous remercier du travail accompli de votre bureau et au MAAARO dans la gestion de la crise du COVID-19.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part.

Cordialement,

Danik Lafond  
Directeur général  
Union des Cultivateurs Franco-Ontariens (UCFO)

---

April 7, 2020

The honorable Mr. Hardeman, Minister of Agriculture, Food and Rural Affairs.

Mr. Hardeman,

For more than three weeks now, the Ontario government has implemented numerous measures in an effort to flatten the COVID-19 curve, to protect the general public and our health care system from this pandemic.

To date, several companies who are not listed as 'essential services' have temporarily ceased their activities as a result of government guidance. Fortunately, agricultural, agri-food processing and those that support food or agricultural supply chains are among essential services that we are trying to preserve.

I am writing to you today to express a concern shared by many agricultural producers, regarding the 'construction' category of essential services. Many farmers are involved in renovations or construction of animal housing systems (e.g. barns or chicken coops). These projects are often planned well in advance and are usually coordinated with the arrival of new animals. This is therefore a singular feature of construction in the agricultural sector that is not found, for example, in public works, transport and energy. A portion of agricultural sector projects therefore involves the fundamental principles of animal welfare.

There seems to be a fair amount of ambiguity in the interpretation of construction projects as essential services, especially in the agricultural sector. In order to ensure the safety of Ontario's agri-food system and to address and ensure the supply of food, it is essential to us that construction projects in the agriculture and agri-food sectors be clearly identified as essential services. Moreover, in the event that projects for animal shelters are cancelled, for lack of being included in this list, the risks will become paramount from the point of view of animal welfare and social acceptability. We are concerned that herds of animals will potentially be euthanized as a result of the exclusion of agricultural construction projects.

On behalf of franco-ontarian farmers, I would like to thank you for the work done by your office and OMAFRA in managing the COVID-19 crisis thus far.

We will await a favorable response from you.

Kind regards,

Danik Lafond  
Managing Director  
Union des cultivateurs franco-ontariens (UCFO)